

NMG présente une mise à jour trimestrielle dans un contexte d'évolution favorable des conditions du marché des matériaux de batteries

- + Engagement renforcé avec d'éventuels clients de premier plan du secteur des VÉ et des batteries en vue de la conclusion d'une entente « offtake » avec la production d'échantillons A et B, des visites de sites, des contrôles de qualité et des discussions commerciales.
- + Les équipementiers, sentant la pression s'accroître sur la chaîne d'approvisionnement, tournent leur attention en amont pour garantir leur approvisionnement et réduire leurs risques au moment où les projections indiquent une pénurie de graphite en paillettes de près de 2 millions de tonnes par an d'ici la fin de la décennie.
- + La construction de l'unité d'enrobage de phase 1 de la Société avance bien, avec une mise en service devant toujours commencer d'ici la fin du premier semestre de 2022 ; cette unité complétera la chaîne de valeur verticalement intégrée de la Société d'une capacité nominale de 2 000 tpa, du minerai aux matériaux pour batteries.
- + Avancement significatif (75 %) de l'ingénierie, la gestion de projets et la mise à jour du plan minier et de la structure économique pour l'étude de faisabilité intégrée sur l'usine de matériaux de batteries de Bécancour et la mine Matawinie de la phase 2, conformément à la Norme canadienne 43-101 ; les conclusions devraient être annoncées d'ici la fin du T2-2022.
- + Progression continue de l'ingénierie détaillée de la mine Matawinie de la phase 2.
- + Progrès dans la structuration et l'obtention d'un financement de projet pour la construction et le développement de l'usine de matériaux de batteries de Bécancour et la mine Matawinie de phase 2 ; NMG a reçu des lettres d'intérêt non contraignantes de deux organismes de crédit à l'exportation.
- + Activités d'exploitation et de construction sécuritaires, avec un taux OSHA de 0 en fin d'exercice aux installations de la Société et de 0 pour les travaux de ses entrepreneurs ; aucun incident environnemental majeur n'est survenu.
- + Situation de trésorerie à la fin de la période : 43,5 M\$

MONTRÉAL, CANADA, 13 mai 2022 – Nouveau Monde Graphite Inc. (« NMG », « Nouveau Monde » ou la « Société ») ([NYSE : NMG](#), [TSXV : NOU](#)) vient de terminer un autre trimestre de progression diligente vers l'établissement de ce qui devrait devenir la première et la plus grande opération de production de graphite naturel pleinement intégrée en Amérique du Nord, du minerai aux matériaux avancés pour batteries. Cet avancement s'inscrit dans une période où le monde des batteries connaît une croissance accélérée et qu'une pression soutenue s'exerce sur les chaînes

d'approvisionnement. NMG a maintenu le cap sur l'achèvement de sa ligne de production de phase 1 avec la construction de son unité d'enrobage, ainsi que sur l'avancement de ses opérations de la phase 2 par l'optimisation de ses procédés, l'ingénierie, la planification de l'approvisionnement, les travaux préliminaires et la mise à jour de sa modélisation économique.

La guerre en Ukraine, les nouveaux variants de la COVID-19 qui ont entraîné des reconfinements en Chine et l'engouement continu des consommateurs pour les technologies propres créent une forte pression sur l'approvisionnement en matières premières pour les fabricants de batteries et de véhicules électriques (« VÉ »). À mesure que la disponibilité des matières se resserre, la demande continue d'augmenter et la capacité mondiale de production de batteries lithium-ion devrait maintenant dépasser les 6 200 GWh d'ici 2031 (Benchmark Mineral Intelligence, avril 2022). En conséquence, on prévoit une pénurie de graphite en paillettes de près de 2 millions de tonnes par an (« tpa ») d'ici la fin de la décennie.

Arne H Frandsen, président du conseil d'administration de NMG, commente : *« Ces dynamiques témoignent de l'urgence d'investir dans la production de matériaux avancés pour servir l'économie de demain. Les fabricants comme les gouvernements saisissent aujourd'hui toute l'importance des minéraux critiques, de la production locale, de la commercialisation rapide et des entreprises axées sur les facteurs ESG. Cela constitue un tremplin pour le développement de NMG, qui se prépare pour le déploiement de ses opérations intégrées de la phase 2 de grande envergure. Dans ce contexte, NMG se positionne de manière enviable pour offrir une solution de rechange carboneutre, fiable et de taille à l'approvisionnement en Chine. »*

Développement de produits et marché

Les conditions actuelles du marché, combinées à l'engagement découlant du programme de marketing de NMG, ont permis de rehausser les activités menées auprès de clients potentiels de premier plan en 2022 en vue de conclure une entente « offtake » clé à long terme pour le matériel d'anode de la Société. La production aux installations de la phase 1 et les tests au nouveau laboratoire de NMG permettent l'approvisionnement en produits de graphite dans une variété de spécifications pour répondre aux besoins de chaque fabricant. NMG a progressé dans le processus de qualification auprès de plusieurs fabricants de batteries et fournit maintenant des échantillons A et B. L'intérêt soutenu de clients potentiels de premier plan est appuyé par des contrôles de qualité, des visites de sites aux installations de la phase 1 de la Société et des demandes d'informations.

L'intérêt envers les matériaux avancés de haute pureté de NMG émane des chefs de file de l'industrie dans un contexte où la production nord-américaine entre dans une phase de croissance et où l'offre de matières premières se raréfie. En effet, la demande croissante d'anode, la production de graphite interrompue en Chine en raison de la COVID-19 et les perturbations logistiques à l'échelle mondiale ont entraîné une hausse du prix du graphite en paillettes de 34,6 % sur douze mois (Benchmark, mai 2022). Les équipementiers tournent à présent leur attention en amont pour garantir leur approvisionnement et réduire leurs risques. Que ce soit par le développement direct, la création de coentreprises ou des alliances stratégiques, la fabrication avancée et l'extraction minière captent maintenant l'intérêt des manufacturiers.

Eric Desaulniers, fondateur, président et chef de la direction de NMG, ajoute : *« Le marché se transforme à un niveau structurel. À ce rythme, nous sommes d'avis que ce ne sont pas le grand public ou les autorités de réglementation qui seront les moteurs de la transition énergétique, mais bien les entreprises minières et de recyclage. Nous positionnons NMG dans ce nouveau marché*

comme un fournisseur clé en main de matériaux de graphite performants qui est prêt à accroître sa production d'une manière éthique, écoresponsable et économique. »

NMG ira à la rencontre du marché à l'occasion du Battery Show Europe, qui se tiendra du 28 au 30 juin 2022. Ce salon est consacré aux technologies de batteries avancées utilisées dans les véhicules électriques et hybrides, le soutien aux énergies renouvelables et utilitaires, l'électronique portable, la technologie médicale, le secteur militaire et les télécommunications. L'équipe Ventes et technologie de la Société y sera, au kiosque 8B34, afin de rencontrer les principaux acteurs de l'industrie et d'examiner certaines des nouvelles technologies susceptibles de compléter les opérations de NMG.

Usine de matériaux de batteries

Le procédé d'enrobage exclusif de NMG prend forme à l'usine de démonstration de la phase 1 de la Société. Les principales livraisons ayant toutes été reçues, la construction progresse de façon sécuritaire et efficace dans le respect du budget, pour une mise en service prévue d'ici la fin du premier semestre de 2022. Cette unité complétera la ligne de production de NMG, du minerai au matériel d'anode, pour une capacité nominale de 2 000 tpa.

La production de graphite sphérique purifié se poursuit par l'intermédiaire des modules de mise en forme et de purification de NMG. La préparation du site est maintenant terminée aux installations de la Société en vue de la livraison et de l'installation de la nouvelle unité de mise en forme ultramoderne, dont la livraison est prévue vers la fin du T2-2022.

Parallèlement, l'étude de faisabilité (« FEL-3 ») pour les opérations de la phase 2 de la Société progresse dans le respect du budget, avec un taux d'avancement de 75 % et un achèvement prévu d'ici la fin du T2-2022. Le modèle d'affaires intégré de NMG sera pris en compte dans cette étude conforme au *Règlement national 43-101 sur l'information concernant les projets miniers* (« Norme canadienne 43-101 ») pour mettre à jour le cadre de planification, de projection des coûts et de développement de l'usine de matériaux de batterie de Bécancour dans une structure unifiée avec la mine Matawinie de la phase 2. En parallèle des efforts d'ingénierie, la Société a lancé le processus de planification des permis et les activités d'échanges avec la communauté pour l'usine de matériaux de batterie de Bécancour.

Mine Matawinie

L'ingénierie détaillée et l'optimisation continues de la construction de la mine Matawinie de la phase 2 progressent bien, notamment pour ce qui est de l'aménagement général du site, des dessins d'architecture et des structures en acier, des bâtiments de soutien ainsi que des pièces de mécanique et d'air comprimé. À cela s'ajoute la finalisation des paramètres de conception du procédé et la sélection des équipements.

En vue du développement des infrastructures minières, les activités de déboisement et la mise en place des infrastructures de protection de l'environnement ont repris au T1-2022 afin de préparer le site à la prochaine étape de travaux civils.

Dans le cadre de sa stratégie d'électrification, la Société travaille avec Caterpillar Inc. (« Caterpillar ») en vue de développer, de tester et de produire des « équipements zéro émission » Cat^{MD} pour la mine Matawinie. Les équipes techniques de Caterpillar et de NMG participent activement à l'évaluation technologique et à la planification de la flotte 100 % électrique pour la mine Matawinie de la phase 2.

Affaires corporatives et ESG

NMG mène ses activités guidée par sa philosophie « zéro danger ». La Société fait état d'un taux d'incidents Occupational Safety and Health Administration (« OSHA ») de 0 en fin d'exercice pour ses installations et de 0 pour ses entrepreneurs. NMG n'a eu aucun incident environnemental majeur tel que le définit la Global Reporting Initiative.

Pour soutenir ses objectifs de certification, la Société a entrepris de renforcer son assurance qualité et son contrôle de la qualité avec le développement d'un système de gestion conforme à la norme ISO 9001, dont les premiers jalons ont été posés au T1-2022.

Dans les dernières étapes de la préparation, NMG s'attend à ce que l'analyse du cycle de vie de sa gamme de matériaux verts à base de graphite soit terminée à la fin du T2-2022. Cette analyse est réalisée par un spécialiste et soutenue par un consultant indépendant mandaté pour la revue externe conformément aux exigences ISO 14040 et 14044. Les résultats soutiendront les discussions commerciales de la Société à l'heure où le marché exige de plus en plus de visibilité sur la chaîne d'approvisionnement et une meilleure performance en matière de développement durable.

La Société progresse également dans la structuration et l'obtention du financement de projet pour la construction et le développement de l'usine de matériaux de batterie de Bécancour et de la mine Matawinie de la phase 2. À cet égard, NMG a entamé des discussions avec un certain nombre d'organismes de crédit à l'exportation (« OCE ») afin de fournir un soutien au crédit pour une partie importante du financement du projet. Elle a par ailleurs reçu des lettres d'intérêt non contraignantes de deux OCE, ce qui témoigne d'une expression claire du soutien potentiel que l'OCE peut offrir.

Alors que les projections de la demande de minéraux augmentent, les gouvernements occidentaux déploient des programmes, des politiques et des incitatifs pour les entreprises afin de soutenir le développement des capacités locales et de réduire la dépendance excessive envers la Chine. Au T1-2022, les gouvernements américain et canadien ont tous deux annoncé qu'ils investiraient dans le développement de la production de minéraux critiques en Amérique du Nord afin d'assurer l'approvisionnement domestique requis pour bâtir une économie locale des batteries.

Le gouvernement américain a également confirmé sa capacité à financer les entreprises du secteur des minéraux critiques en invoquant le titre III de la *Defense Production Act* pour les matériaux essentiels utilisés dans les batteries de grande capacité. La signature de ce décret autorise le département de la Défense à créer, à maintenir, à protéger, à accroître ou à restaurer les capacités de sa base industrielle domestique qui sont cruciales à la défense nationale, en mettant l'accent sur les entreprises « qui réalisent aux États-Unis ou au Canada la quasi-totalité des activités de recherche et développement, d'ingénierie, de fabrication et de production exigées dans le cadre d'un contrat avec les États-Unis relativement à un composant ou à un objet technique essentiel. »

Au 31 mars 2022, la Société disposait de 43,5 millions de dollars en liquidités. Au 31 mars 2022, la Société avait émis 19 901 actions ordinaires dans le cadre de son offre d'actions « au cours du marché » à un prix moyen de 9,62 dollars canadiens (allant de 9,50 à 9,77 dollars canadiens).

À propos de Nouveau Monde Graphite

NMG travaille à se positionner comme un contributeur clé au sein de la révolution énergétique. La Société travaille au développement d'une source pleinement intégrée de matériaux écologiques d'anode pour batteries au Québec, au Canada, pour les marchés en pleine expansion des piles à combustible et des batteries lithium-ion. Avec ses opérations à faible coût et des normes ESG

enviables, NMG aspire à devenir un fournisseur stratégique des principaux fabricants mondiaux de batteries et de véhicules en offrant des matériaux avancés performants et fiables tout en promouvant la durabilité et la traçabilité de la chaîne d'approvisionnement. www.NMG.com

Contact

MÉDIAS

Julie Paquet
VP Communications et Stratégie ESG
+1 450 757-8905 poste 140
jpaquet@nmg.com

INVESTISSEURS

Marc Jasmin
Directeur, Relations aux investisseurs
+1 450 757-8905 poste 993
mjasmin@nmg.com

Abonnez-vous à notre fil de nouvelles : <https://NMG.com/fr/investisseurs/#nouvelles>

Mise en garde relative aux énoncés prospectifs

Tous les énoncés, autres que les faits historiques, contenus dans le présent communiqué de presse, y compris, mais sans s'y limiter, les déclarations décrivant les résultats prévus des plans de développement de la Société, le calendrier et la progression des initiatives décrites dans le présent communiqué de presse, les prévisions de l'offre et la demande futures de graphite, les avantages de la stratégie de réduction des risques de la Société, l'incidence de ce qui précède sur les paramètres économiques du projet, la capacité prévue de production de matériel d'anode carboneutre de la Société, la croissance des marchés des batteries lithium-ion et des VÉ, les engagements et la performance de la Société à l'égard de ses initiatives ESG telles que l'électrification prévue de la mine Matawinie, l'intérêt des clients potentiels, la présence de la Société au Battery Show Europe, la capacité de structurer et d'obtenir un financement de projet suffisant pour la construction et le développement de l'usine de matériaux de batterie de Bécancour et de la mine Matawinie, le soutien de crédit potentiel d'OCE, les résultats prévus des initiatives décrites dans le communiqué de presse, ainsi que les déclarations du paragraphe « À propos de Nouveau Monde Graphite » et ailleurs dans le communiqué de presse, qui décrivent essentiellement les perspectives et les objectifs de la Société, constituent de « l'information prospective » ou des « énoncés prospectifs » au sens de certaines lois canadiennes et américaines sur les valeurs mobilières, et sont fondées sur des attentes, des estimations et des projections au moment de la publication du présent communiqué de presse. Les énoncés prospectifs reposent nécessairement sur un certain nombre d'estimations et d'hypothèses qui, bien que considérées comme raisonnables par la Société au moment où ces énoncés ont été formulés, sont assujetties à des incertitudes et à des imprévus importants sur les plans opérationnel, économique et concurrentiel. Ces estimations et hypothèses peuvent se révéler inexactes. Par ailleurs, ces énoncés prospectifs sont basés sur différents facteurs et hypothèses sous-jacents, notamment les tendances technologiques actuelles, les relations d'affaires entre la Société et ses parties prenantes, la capacité de fonctionner de manière sécuritaire et efficace, la livraison et l'installation en temps opportun de l'équipement requis pour la production, les perspectives et occasions d'affaires de la Société et les estimations du rendement opérationnel de l'équipement, et ne sont pas garants du rendement futur.

L'information prospective et les énoncés prospectifs sont assujettis à des risques connus et inconnus et à des incertitudes qui pourraient faire en sorte que les résultats réels soient sensiblement différents de ceux anticipés ou suggérés dans l'information prospective et dans les énoncés prospectifs. Les facteurs de risque qui pourraient faire en sorte que les résultats ou les événements réels soient sensiblement différents des attentes actuelles comprennent notamment des retards quant aux dates de livraison prévues de l'équipement, la capacité de la Société à mettre en œuvre ses initiatives stratégiques et si ces initiatives stratégiques donneront les résultats escomptés, la disponibilité d'un financement ou d'un financement à des conditions favorables pour la Société, la dépendance aux prix des matières premières, l'impact de l'inflation sur les coûts, les risques d'obtention des permis nécessaires, le rendement opérationnel des actifs et des activités de la Société, les facteurs concurrentiels dans le secteur de l'exploitation minière et de la production du graphite, les changements aux lois et aux règlements ayant une incidence sur les activités de la Société, le

risque d'acceptabilité politique et sociale, le risque lié à la réglementation environnementale, le risque lié aux devises et aux taux de change, les développements technologiques, l'impact de la pandémie de COVID-19 et des mesures mises en place par les gouvernements en réaction à cette pandémie, et la conjoncture économique en général ainsi que les risques liés aux bénéfices, aux dépenses d'investissement, aux flux de trésorerie et à la structure du capital et aux risques commerciaux généraux. D'autres facteurs imprévisibles ou inconnus qui ne sont pas abordés dans la présente mise en garde pourraient aussi avoir un impact défavorable important sur les énoncés prospectifs.

Plusieurs de ces incertitudes et de ces imprévus peuvent affecter directement ou indirectement ou pourraient faire en sorte que les résultats ou le rendement réels diffèrent considérablement de ceux avancés ou sous-entendus dans les énoncés prospectifs. Rien ne garantit que les énoncés prospectifs se révéleront exacts, car les résultats réels et les événements futurs pourraient différer de manière importante de ceux anticipés dans ces énoncés. Les énoncés prospectifs sont présentés dans le but de fournir de l'information sur les attentes actuelles de la direction et ses plans pour l'avenir. La Société n'assume aucune obligation de mettre à jour ou de réviser ces énoncés prospectifs, ni d'expliquer toute différence importante entre les événements réels subséquents et ces énoncés prospectifs, sauf tel que l'exigent les lois en valeurs mobilières applicables.

Les données sur le marché et l'industrie contenues dans ce communiqué de presse sont basées sur des informations provenant de publications industrielles indépendantes, d'études de marché, de rapports et d'enquêtes d'analystes et d'autres sources accessibles au public. Bien que la Société estime que ces sources sont généralement fiables, les données sur le marché et l'industrie sont sujettes à interprétation et ne peuvent être vérifiées avec une certitude totale en raison des limites de la disponibilité et de la fiabilité des données brutes, de la nature volontaire du processus de collecte des données et d'autres limites et incertitudes inhérentes à toute enquête. La Société n'a pas vérifié de manière indépendante les données provenant de sources tierces auxquelles il est fait référence dans ce communiqué de presse et, par conséquent, l'exactitude et l'exhaustivité de ces données ne sont pas garanties.

Ni la Bourse de croissance TSX ni son fournisseur de services de réglementation (au sens attribué à ce terme dans les politiques de la Bourse de croissance TSX) n'assument la responsabilité quant à la pertinence ou à l'exactitude du présent communiqué de presse.

De plus amples renseignements concernant Nouveau Monde sont disponibles dans la base de données SEDAR (www.sedar.com), et pour les lecteurs américains sur EDGAR (www.sec.gov), ainsi que sur le site Web de la Société à l'adresse : www.NMG.com.